

Modalités pour une inscription de votre enfant en maternelle ou en élémentaire à l'école des châtaigniers

➤ Documents à fournir à la Direction de l'école des Châtaigniers

- Document petite section (1)
- Photocopie des certificats de vaccinations (carnet de santé de votre enfant)
- Photocopie des pages du livret de famille concernant votre enfant et vous-même.
- Une **attestation d'assurance comportant 2 volets et au nom de l'enfant (individuelle accident et responsabilité civile)**.
- Le certificat de radiation est obligatoire si l'enfant a déjà été scolarisé dans un autre établissement
- Dossier scolaire

➤ Documents à fournir en Mairie

- Fiche d'inscription périscolaire (2)
- Fiche sanitaire de liaison (3)
- Demande de prélèvement accompagnée d'un RIB (4) (facultatif)

Horaires de l'école

Les élèves, de la petite section au CM2 auront cours :

-le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 (l'enceinte de l'école sera accessible à 8h35 et 13h20).

Garderie:

-ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le matin de 7h15 à 8h35 et le soir de 16h15 à 18h45.

Une feuille de présence à cocher à la journée ou à la semaine est mise à disposition dans l'ensemble des classes.

DOCUMENT PETITE SECTION (1)

A renseigner uniquement pour une inscription en petite section (ps1 ou ps2):

Je souhaite scolariser mon enfant: Nom:..... Prénom:.....

1-Entourer la période choisie

Dès la rentrée scolaire 2020(avec possibilité d'adaptation)

En janvier 2021

(Rappel: Toute inscription en ps1 ne sera effective qu'à compter des deux ans de votre enfant)

2-Fréquence de scolarisation souhaitée

*1 matinée par semaine (indiquer le jour)

.....

*2 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....
.....

*3 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....
.....

*4 matinées par semaine (indiquer les jours)

.....
.....

*Tous les matins

*Toute la journée

3/Mon enfant fera la sieste à l'école: oui / non

à partir de la date suivante.....

4/Mon enfant prendra ses repas à la cantine: oui / non

à partir de la date suivante.....